

Madame La maire monsieur le premier adjoint cher collègue,

Nous vous remercions pour cette présentation et cette synthèse. Nous partageons l'appréciation positive de la mise en œuvre du contrat de ville au moins pour 2017.

Nous regrettons comme vous le désengagement de l'état, ce conseil a d'ailleurs voté un vœu pour exprimer son désaccord. Nous soutenons bien sûr l'engagement du territoire de la commune.

Nos contacts avec les membres du conseil citoyen nous amène à insister sur quelques points qui nous apparaissent importants :

Le rôle du conseil citoyen ne doit pas être limité à l'organisation d'initiative de convivialité .Son rôle est de faire le lien entre les instances, Comité de pilotage et Comité technique partenarial et les habitants :

- remonter les besoins
- être informé des actions engagées par les différents partenaires
- informer les habitants des actions en cours et prévues
- travailler à l'évaluation.

Nous sommes convaincus que la place du conseil citoyen doit être confortée par sa participation aux différentes instances qui gèrent le contrat de ville.

Nous souhaitons que vous interveniez auprès du territoire afin que le conseil citoyen soit invité (en temps et en heure) aux différentes instances qui le concernent et auprès de l'état pour qu'il assure la formation des membres du conseil.

Enfin nous avons une demande qui concerne VALOPHIS.

Les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties en quartier prioritaire de la politique de la Ville.

Cet abattement est prévu pour améliorer les conditions de vie du quartier, il est assujetti aux obligations d'une convention.

Nous souhaitons que le conseil citoyen soit consulté au préalable sur la définition des travaux et les actions conduites, comme la convention le prévoit.

Que les bilans détaillés action par action lui soient présentés.

Nous vous demandons d'intervenir à nouveau auprès de VALOPHIS pour que les obligations de la convention concertation avec les habitants et le Conseil Citoyen soient organisées pour les prochains travaux financés par la TFTB.

Nous voulons pour finir remercier Claire Lemeunier pour son action d'accompagnement, la vacance de ce poste pendant plusieurs mois a retardé l'évolution du conseil et nous souhaitons la bienvenue à Charlotte Guilhou en constatant qu'elle a une charge de travail importante.